

Entendons-nous bien: nous ne cherchons pas par cette lettre et notre action à nous opposer au professeur dont il est question, mais bien à faire en sorte qu'il se persuade, aidé en cela par votre action personnelle, qu'il existe un très gros malaise en ce qui concerne les relations avec les élèves et que cela se répercute aussi bien sur leurs résultats et leur comportement que dans la perception qu'ont leur parents de leur travail.

En tant que parents, nous souhaitons vivement que nos enfants puissent suivre intégralement le programme de français comme les élèves de l'autre 5^{ème}, et que nous puissions nous rendre compte de leurs progrès autant que leurs difficultés.

Dans ce but, il nous semble que devraient être très rapidement définies les modalités d'une collaboration à établir entre Mr Tallé et les parents, comme cela a été le cas l'année dernière avec le professeur de français de 6^{ème}, qui définirait clairement :

- les buts à atteindre : quelles connaissances doivent être acquises, dans quel temps et avant quelles dates, quels sont les domaines où les élèves doivent travailler le plus
- les moyens à employer: synthèses des notes prises par les élèves régulièrement corrigées en classe (pour que les parents puissent avoir une information claire de ce que les élèves devraient savoir faire, et qui était autrefois rendu possible par des annotations telles que "mal dit", "incomplet", "pas compris", etc..),
- la nature des devoirs à faire à la maison systématiquement (dictées que les parents pourraient puiser dans un ouvrage conseillé par le professeur, "rédactions" sur des sujets divers, devoirs de grammaire et de conjugaison, etc...). Les devoirs encadrés à la maison sont en effet la meilleure façon pour les parents de déceler les lacunes et constater les progrès de leurs enfants, et aucun professeur jugeant ses élèves faibles ne devrait s'exonérer d'en donner),
- et toutes autres pratiques que le professeur jugerait utiles et dont les parents seraient informés.

Voilà, madame la Principale ce que souhaitaient vous confier des parents d'élèves très inquiets et soucieux de voir leurs enfants, en fin d'année, être arrivés au niveau que tous les élèves de 5^{ème} doivent, selon les critères officiels, avoir acquis.

En espérant qu'une solution sera très rapidement trouvée, nous vous prions d'agréer, madame la Principale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour les parents d'élèves,
la parente déléguée
Anne-Sylvie CHARLEUX

réunion ni elle est
convenue et de bonne foi

M. Tallé invite les parents inquiets
(et les autres, mais il aimerait une
distingue) à une réunion d'expl
qui s'est bien faite et les enfants perdus

Quand on est exigeant, on devient ça pleurniche; ensuite,
ça paye ---

methodes pourtant assez peu franches

Entendons-nous bien: nous ne cherchons pas par cette lettre et notre action à nous opposer au professeur dont il est question, mais bien à faire en sorte qu'il se persuade, aidé en cela par votre action personnelle, qu'il existe un très gros malaise en ce qui concerne les relations avec les élèves et que cela se répercute aussi bien sur leurs résultats et leur comportement que dans la perception qu'ont leur parents de leur travail.

ils précédent ma "pédagogie"

En tant que parents, nous souhaitons vivement que nos enfants puissent suivre intégralement le programme de français comme les élèves de l'autre 5^{ème}, et que nous puissions nous rendre compte de leurs progrès autant que leurs difficultés. Dans ce but, il nous semble que devraient être très rapidement définies les modalités d'une collaboration à établir entre Mr Tallé et les parents, comme cela a été le cas l'année dernière avec le professeur de français de 6^{ème}, qui définirait clairement :

fait -
l'ait dans le dossier fait

- les buts à atteindre : quelles connaissances doivent être acquises, dans quel temps et avant quelles dates, quels sont les domaines où les élèves doivent travailler le plus
- les moyens à employer: synthèses des notes prises par les élèves régulièrement corrigées en classe (pour que les parents puissent avoir une information claire de ce que les élèves devraient savoir faire, et qui était autrefois rendu possible par des annotations telles que "mal dit", "incomplet", "pas compris", etc..), la nature des devoirs à faire à la maison systématiquement (dictées que les parents pourraient puiser dans un ouvrage conseillé par le professeur, "réductions" sur des sujets divers, devoirs de grammaire et de conjugaison, etc...). Les devoirs encadrés à la maison sont en effet la meilleure façon pour les parents de déceler les lacunes et constater les progrès de leurs enfants, et aucun professeur jugeant ses élèves faibles ne devrait s'exonérer d'en donner), et toutes autres pratiques que le professeur jugerait utiles et dont les parents seraient informés.

comme on peut (autres pts de vue) déjà répétées 10 fois!!

des réunions possibles avec vous

Voilà, madame la Principale ce que souhaitaient vous confier des parents d'élèves très inquiets et soucieux de voir leurs enfants, en fin d'année, être arrivés au niveau que tous les élèves de 5^{ème} doivent, selon les critères officiels, avoir acquis.

En espérant qu'une solution sera très rapidement trouvée, nous vous prions d'agréer, madame la Principale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

réunion si elle est
benvoüe et de bonne foi.

Pour les parents d'élèves,
la parente déléguée
Anne-Sylvie CHARLEUX

1. Tallé invite le parent inquiet
(et les autres, mais il aimerait une
distinction) à une réunion d'expl
qui s'est faite et les enfants perdus

Quand on est inquiet, on debute ca pleurnicher; ensuite,
le paye ---

methodes pourtant assez peu franches

Entendons-nous bien: nous ne cherchons pas par cette lettre et notre action à nous opposer au professeur dont il est question, mais bien à faire en sorte qu'il se persuade, aidé en cela par votre action personnelle, qu'il existe un très gros malaise en ce qui concerne les relations avec les élèves et que cela se répercute aussi bien sur leurs résultats et leur comportement que dans la perception qu'ont leur parents de leur travail.

ils précédent ma "pédagogie"

En tant que parents, nous souhaitons vivement que nos enfants puissent suivre intégralement le programme de français comme les élèves de l'autre 5^{ème}, et que nous puissions nous rendre compte de leurs progrès autant que leurs difficultés. Dans ce but, il nous semble que devraient être très rapidement définies les modalités d'une collaboration à établir entre Mr Tallé et les parents, comme cela a été le cas l'année dernière avec le professeur de français de 6^{ème}, qui définirait clairement :

fait - écrit dans le dossier fait

- les buts à atteindre : quelles connaissances doivent être acquises, dans quel temps et avant quelles dates, quels sont les domaines où les élèves doivent travailler le plus
- les moyens à employer: synthèses des notes prises par les élèves régulièrement corrigées en classe (pour que les parents puissent avoir une information claire de ce que les élèves devraient savoir faire, et qui était autrefois rendu possible par des annotations telles que "mal dit", "incomplet", "pas compris", etc..), la nature des devoirs à faire à la maison systématiquement (dictées que les parents pourraient puiser dans un ouvrage conseillé par le professeur, "réductions" sur des sujets divers, devoirs de grammaire et de conjugaison, etc...). Les devoirs encadrés à la maison sont en effet la meilleure façon pour les parents de déceler les lacunes et constater les progrès de leurs enfants, et aucun professeur jugeant ses élèves faibles ne devrait s'exonérer d'en donner), et toutes autres pratiques que le professeur jugerait utiles et dont les parents seraient informés.

comme on peut (autres pts de vue) déjà répétés 10 fois!!

des réunions possibles seraient utiles

Voilà, madame la Principale ce que souhaitaient vous confier des parents d'élèves très inquiets et soucieux de voir leurs enfants, en fin d'année, être arrivés au niveau que tous les élèves de 5^{ème} doivent, selon les critères officiels, avoir acquis.

En espérant qu'une solution sera très rapidement trouvée, nous vous prions d'agréer, madame la Principale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

réunion si elle est constructive et de bonne foi.

Pour les parents d'élèves, la parente déléguée Anne-Sylvie CHARLEUX

M. Tallé invite les parents à se tenir à l'écart (et les autres, mais il aimerait une distinction) à une réunion d'expl. qui s'est faite et les établissements parents

Quand on est exigent, on débute ça pleurnicher; ensuite, le paye ---